

# Coronavirus (COVID-19)

Québec, le 4 mai 2020

## À L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DU RESEAU DE L'ÉDUCATION

Mesdames,  
Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier sincèrement des efforts que vous déployez dans nos écoles depuis maintenant une semaine afin de garantir un retour en classe graduel et sécuritaire réussi. Je suis parfaitement conscient que si les premiers élèves seront de retour en classe le 11 mai, pour vous, le travail n'a jamais arrêté, malgré les conditions exceptionnelles que nous avons connues, et je vous en suis particulièrement reconnaissant.

Comme j'ai pris l'habitude de le faire depuis le début de la pandémie de la COVID-19, je tiens aujourd'hui à vous partager de nouvelles informations quant aux modalités du retour en classe.

### Équipements de protection

Comme cela a été mentionné dans de précédentes communications, des masques de procédure seront fournis au personnel scolaire travaillant dans des classes spécialisées ou en soutien direct auprès d'élèves handicapés. Des masques seront également fournis au personnel du préscolaire, compte tenu des interventions plus rapprochées et de la difficulté de maintenir une distanciation constante de deux mètres avec les élèves à ce niveau d'enseignement. Je vous invite à consulter le [Guide de la CNESST](#) à cet effet.

La Direction de santé publique ne recommande pas, à ce moment-ci, de fournir des masques de protection à l'ensemble du personnel scolaire. Toutefois, je suis conscient que certains membres du personnel, qui sont en contact prolongé avec les élèves, éprouvent des inquiétudes à cet effet et que le port d'un couvre-visage pourrait les rassurer en vue de ce moment crucial que sera le retour en classe.

À la lumière des enjeux et des craintes soulevés par nos partenaires, je vous annonce avoir pris la décision de permettre le financement des couvre-visages pour le personnel scolaire. Une règle budgétaire est mise à la disposition des centres de services scolaires, pour que ceux-ci soient en mesure de fournir des couvre-visages réutilisables au personnel qui en ferait la demande.

### Utilisation des ressources professionnelles comme titulaires de classe

Comme vous le savez, le retour en classe avant la fin de l'année scolaire sera particulièrement bénéfique aux élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Ceux-ci doivent pouvoir bénéficier d'un soutien maximal de la part de l'équipe de professionnels de l'école. Dans ce contexte, et dans le but d'éviter le plus possible que des élèves vulnérables ne soient privés de services qui leur sont essentiels, je vous demande de ne donner une charge de classe à un professionnel qu'en cas d'ultime recours, et ce, si toutes les autres solutions alternatives (recours à la banque de suppléance, à des enseignants spécialistes, à des enseignants du secondaire, à des finissants dans les programmes d'enseignement) ont été épuisées. Les professionnels doivent pouvoir se consacrer à leur tâche première, soit soutenir nos élèves les plus vulnérables.

## Formation sur l'enseignement à distance

À partir d'aujourd'hui, les premiers modules de formation sur l'enseignement à distance, mis au point par l'Université TELUQ, sont disponibles. Il s'agit d'une formation de 15 à 20 heures qui aborde les quatre axes suivants : l'adaptation d'un cours à la formation à distance, la diffusion des ressources de formation, l'accompagnement des élèves à distance ainsi que l'évaluation des apprentissages à distance.

Dans un environnement numérique, les participants auront accès à toutes les ressources nécessaires pour les aider à adapter leurs cours et leurs pratiques à la formation à distance. Aucun préalable en informatique n'est nécessaire.

J'invite les enseignantes et les enseignants, ainsi que l'ensemble du personnel scolaire qui en ressentirait le besoin, à se prévaloir de cette offre de formation gratuite qui sera, j'en suis convaincu, particulièrement utile en vue du retour graduel en classe. Pour plus d'information ou pour vous inscrire dès maintenant à cette formation, je vous invite à consulter le lien suivant : <https://jenseigneadistance.teluq.ca/>

## Rentrée progressive : un nouvel outil à votre disposition

Dans le but de donner au réseau scolaire un maximum de souplesse en vue du retour en classe, et après discussions avec nos partenaires du réseau scolaire, il sera possible de répartir la rentrée sur trois jours en fonction des différents cycles scolaires.

Par exemple, dans le cas d'un établissement scolaire situé en dehors du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les autorités du centre de service scolaire et la direction d'école pourraient décider d'opter pour un retour en classe des élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire le 11 mai, d'y ajouter les élèves du deuxième cycle du primaire le 12 mai et, finalement, de compléter le retour en classe avec les élèves du troisième cycle du primaire le 13 mai. Cette approche, dans certains cas, pourrait permettre de faciliter l'accueil des élèves. Il est important de noter cependant qu'après ces trois jours, tous les élèves inscrits devront avoir accès à l'école.

## Guide de la CNESST – Retour au travail

Pour répondre aux préoccupations du secteur de l'éducation en lien avec la propagation de la COVID-19, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) a publié un guide à l'intention du réseau scolaire.

Ce guide est le résultat d'une collaboration entre les associations syndicales et les associations patronales, qui a permis de déterminer les mesures à mettre en place dans les écoles pour assurer la sécurité des membres du personnel et des élèves et pour réduire la contamination par la COVID-19.

Ce document doit servir de référence dans le cadre de la réorganisation scolaire en cours. Je vous invite à consulter le [Guide de la CNESST](#) à cet effet.

## Formation professionnelle et formation générale des adultes

Comme vous le savez, les élèves en formation professionnelle et en formation générale des adultes peuvent poursuivre leurs apprentissages, mais selon des modes variés (cours en ligne, à distance, etc.).

Je vous rappelle que les apprentissages de la formation professionnelle nécessitant une présence en laboratoire ou en atelier, ou impliquant obligatoirement des manipulations pourront se faire sur place, mais on devra faire en sorte de ne pas dépasser une présence d'au plus 50 % des élèves en classe et en respecter les directives de la Santé publique.

Dans la mesure où la distanciation sociale de deux mètres est respectée et considérant que l'objectif initial était de permettre à ces étudiants de terminer leur formation, il est permis de tenir des épreuves d'évaluation. Les conditions de base déjà annoncées devront toutefois être respectées : demi-groupes et respect des mesures sanitaires adéquates. De plus, puisque les entreprises ouvrent graduellement leurs portes selon le plan de réouverture économique, dans les cas où il ne serait pas possible d'effectuer un stage, on pourra toujours étudier le réordonnement des compétences pour les apprentissages qui peuvent être réalisés d'ici à ce que ce soit possible.

En ce qui a trait à la formation générale des adultes, l'accès aux centres sera permis pour les épreuves ministérielles, en demi-groupes, à compter du 11 mai (et du 19 mai pour ceux situés dans la Communauté métropolitaine de Montréal).

## Un retour graduel réussi pour nos élèves

La semaine qui s'annonce sera cruciale pour la suite des choses. Bien que les préparatifs aillent bon train partout au Québec, il faudra redoubler d'ardeur pour réussir ce retour en classe sans précédent.

Dans ce contexte, je tiens à vous assurer une fois de plus de mon écoute et de mon entière collaboration. Nous maintiendrons un contact étroit avec l'ensemble de nos partenaires du réseau scolaire afin de répondre le plus rapidement possible à tout questionnement qui pourrait survenir ainsi que pour assurer les conditions optimales à la réouverture de nos écoles. Plusieurs des aménagements contenus dans cette lettre sont d'ailleurs le fruit d'une collaboration exceptionnelle avec eux, et je tiens à le souligner.

Est-ce que l'organisation de ce retour à l'école est simple? La réponse est non. Mais vous qui composez le réseau scolaire québécois êtes des gens compétents, créatifs, motivés et, surtout, dédiés à la réussite de nos jeunes.

Ensemble, nous sommes capables de relever ce défi.

Le ministre,



Jean-François Roberge